

Économie sociale et solidaire

En 2011, les états généraux de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont rencontré un écho incontestable sur tout le territoire français, dans les médias notamment. Dans cette dynamique, deux principaux courants de l'ESS considèrent que les jeunes ont vocation à y prendre une place importante: l'un parce que l'ESS représente une « réserve d'emplois »; l'autre parce que l'ESS constitue une alternative économique, basée sur l'engagement, la coopération et la promotion de l'intérêt général.

Mais, bien que de nombreux ouvrages soient consacrés à l'ESS, en particulier à partir de la fin des années 1990, rares sont ceux qui évoquent la jeunesse... d'où la difficulté à trouver des données. Cela n'empêche pas les nombreux réseaux de plaider pour une meilleure connaissance et valorisation de l'ESS et de ses principes auprès des jeunes.

Plus qu'une alternative économique...

Quelques mots clés sont indissociables de l'ESS: alternative, coopération, participation des parties prenantes aux décisions. Il existe de nombreuses définitions de l'économie sociale, retenons ici celle qui a l'avantage de combiner différentes sources et d'en résumer les quatre principes majeurs (Defourny, 2005, p.237): finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit; autonomie de gestion; contrôle démocratique par les membres; primauté des personnes et de l'objet social sur le capital dans la répartition des excédents. Le terme solidaire se réfère davantage à la dimension politique des projets développés et à l'implication des citoyens.

Les champs d'intervention privilégiés sont le tertiaire, l'action sociale (personnes âgées, personnes en

situation de handicap), la banque, les assurances (Bisault, 2011). L'ESS reste difficilement appréhendée par des statistiques de par sa grande diversité, mais aussi parce que les indicateurs de l'économie « classique » ne rendent pas compte de l'apport d'autres éléments tels que le nombre de membres actifs/engagés ou la création de lien social. Au-delà d'un « simple » secteur de l'économie, avec ses structures (selon les statuts: associations, coopératives, mutuelles et fondations), c'est un mouvement de pensée, une remise en question de l'économie capitaliste, avec un autre rapport au travail perçu dès lors comme source d'émancipation.

Il convient de signaler qu'un certain nombre de controverses sémantiques et idéologiques persistent entre acteurs se revendiquant tantôt de l'économie sociale et solidaire (plus militante?) et ceux de l'entrepreneuriat social.

Prédominance des associations et nouvel essor de la coopération territoriale

L'ESS représente 9,9% de l'emploi en France, soit 2,3 millions de salariées dans 215 000 établissements. Les associations sont les premiers employeurs avec le

tableau 1**Appartenance associative et activité bénévole des 18-29 ans et de la population totale (en %)**

	Appartenance associative			Population totale	Activité bénévole			Population totale
	Hommes	18-29 ans Femmes	Ensemble		Hommes	18-29 ans Femmes	Ensemble	
1990	43	30	37	37	20	11	16	24
1999	43	32	37	38	22	21	21	26
2008	41	33	37	38	22	16	19	23

Source : enquêtes Valeurs, ARVAL-INJEP.

plus grand nombre d'entreprises, établissements et emplois (78,2%), même si la part de l'emploi à temps complet est la plus faible (123 salariés pour 100 équivalents temps plein [ETP]) (*ibid.*).

Plus d'un tiers des jeunes Français participe à une association, mais il faut souligner que les 18-29 ans s'intéressent avant tout à des associations sportives et de loisirs (19%), moins à celles entrant dans les domaines culturels (7%) et caritatifs (4%) (Roudet, 2011). Néanmoins, des évolutions se font sentir quant à l'augmentation de l'adhésion juvénile à des associations plus engagées dans la vie de la cité. Cet élément peut s'avérer particulièrement important, notamment dans la dynamique actuelle de développement des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

Ces pôles sont des regroupements d'acteurs de l'ESS, avec le soutien des collectivités territoriales, et se positionnent en tant qu'alternative de développement économique et social à l'échelle d'un territoire (avec les PME socialement responsables, les organismes de formation, les centres de recherches). Il s'agit dès lors de mutualiser des ressources et des compétences afin d'atteindre une taille critique et se rendre plus visible sur les territoires. Dans une telle dynamique, bien que balbutiante, on peut imaginer qu'une place soit faite pour l'accompagnement de projets de jeunes sur les territoires, une fois que les professionnels de jeunesse auront été eux-mêmes sensibilisés aux enjeux locaux de l'ESS et à la possibilité d'un rapport différent au travail pour les jeunes.

Assurer la relève des salariés et membres actifs de l'ESS : l'appel à la jeunesse

Le sondage CSA de 2011 sur la notoriété de l'ESS auprès des jeunes laisse clairement apparaître un déficit de connaissances sur ce qu'est l'ESS, ses structures, sa

encadré 1

Un programme pour toucher les jeunes : Jeun'ESS

D'après un sondage CSA de juin 2011*, seuls 7% de lycéens ou étudiants savent ce qu'est l'ESS, même s'ils sont 92% à bien identifier les associations.

Avec Jeun'ESS, un partenariat original et très récent entre public et privé** s'est doté de moyens afin de poursuivre trois principaux objectifs : promouvoir l'ESS auprès des jeunes, valoriser les initiatives des jeunes et favoriser l'intégration des jeunes dans les entreprises de l'ESS (à travers notamment leur implication dans la gouvernance). En 2012, suite à un large appel à projets, neuf lauréats ont été primés par le programme et mettent en œuvre leur projet dans des domaines aussi diversifiés que le recyclage, les énergies renouvelables, le développement local, la culture.

Détails du programme : www.jeun-ess.fr

* CSA-Jeun'ESS, « Notoriété de l'économie sociale et solidaire et attentes de la jeunesse ».

** Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Caisse des dépôts, fondation Crédit coopératif, fondation La Mondiale, fondation Groupe chèque déjeuner, fondation MACIF, MAIF, MGEN et AVISE.

philosophie. Seuls 49% des jeunes sondés affirment connaître le terme ESS (parmi lesquels 37% ne savent pas vraiment ce dont il s'agit); 83% d'entre eux ont une image plutôt positive des associations, 69% des coopératives, 67% des mutuelles et 60% des fondations.

Jeunes et initiatives innovantes... une réponse à la supposée quête de valeurs et de sens ?

Entre 2009 et 2010, le Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES) a commandité une étude sur les initiatives innovantes portées par les jeunes sur différents territoires français. Cette démarche a donné lieu à l'identification de près de soixante initiatives et à l'analyse plus fine de vingt-sept d'entre elles, sélectionnées selon des critères précis: jeunes porteurs de projets âgés de moins de 30 ans; dimension collective; activité démarrée depuis un an et créatrice d'emplois; la solidarité revendiquée comme valeur. Les résultats de cette étude font apparaître des tendances en termes de motivations pour les porteurs: choix de domaines d'activité et de production dans lesquels l'investissement majeur est la ressource humaine et dont ils maîtrisent les enjeux; choix d'activités privilégiant l'intérêt des tâches quotidiennes. En revanche, les jeunes porteurs observés dans le cadre de l'étude furent les activités qui paraissent porter de trop fortes contraintes ou contradictions vis-à-vis de leurs attentes.

L'autre enseignement important de l'enquête du RTES concerne la place du territoire dans sa relation aux jeunes, selon une typologie rendant compte de son niveau d'intervention: territoire client/fournisseur, territoire partenaire, territoire co-acteur et territoire copilote.

Des perspectives pour l'ESS... et pour les jeunes

On assiste ces dernières années à une montée en charge de la promotion de l'ESS, notamment avec l'objectif de former la relève qui viendra remplacer les membres, bénévoles et salariés plus âgés, arrivés il y a parfois trente ans dans les structures qui la caractérisent. Les futurs départs à la retraite accélèrent les

encadré 2

Coopaname : une coopérative qui soutient les jeunes franciliens de 16 à 30 ans

La plate-forme d'émergence de projets vise à promouvoir la citoyenneté économique des jeunes accompagnés, grâce à une pédagogie active et de construction collective de projets s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire. La démarche s'appuie sur trois objectifs principaux: la sensibilisation des jeunes aux logiques de l'ESS, l'amorçage de projets en apportant des compétences nécessaires, et l'incubation à travers l'accompagnement dans la durée basé sur une dynamique collective. Par ailleurs, en partenariat avec la chaire ESS de l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée, Coopaname forme et suit des étudiants désireux de se lancer dans le développement d'une coopérative, le temps d'une année universitaire.

efforts d'anticipation. Concernant les jeunes particulièrement, mais pas uniquement, l'attention se concentre sur une plus grande connaissance et valorisation de l'ESS à différents niveaux: international (2012 a été déclarée l'année internationale des coopératives par l'ONU), national (manifeste de l'Économie sociale partenaire de l'école de la République [ESPER]) et local (un nombre croissant de régions s'empare de la question). L'un des principaux défis pour l'ESS est de dépasser son image d'économie de la réparation et de l'assistance pour imposer davantage le sens et les valeurs portés, susceptibles de mobiliser les jeunes et moins jeunes. D'ailleurs, il n'est pas difficile de la rapprocher de l'éducation populaire sur un certain nombre de points: les échanges réciproques de savoirs et de compétences entre individus, l'Homme comme acteur central (et non pas «au service de»), l'éducation du peuple par le peuple, la construction collective du savoir, la place du dialogue social dans les organisations, et, sur ce point, les jeunes générations peuvent être particulièrement associées.

À ce titre, les organisations membres du réseau ESPER, dont les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), les Francas, la Ligue de

l'enseignement, le Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale (CEGES), le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRES), la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), Coopaname, ont signé en mars 2012 le *Manifeste pour l'éducation à l'économie sociale et solidaire*. Ce texte rappelle les priorités à soutenir, et parmi elles: améliorer la connaissance de l'ESS,

et plus globalement la pluralité des approches en économie, dans le contenu des programmes; encourager les possibilités de création d'associations et de coopératives par les élèves et les étudiants, et plus largement le développement de projets initiés par les jeunes. Pour ce faire, les signataires soulignent l'importance du lien avec le ministère de l'Éducation nationale (ESPER, 2012).

Angélica Trindade-Chadeau

encadré 3

Ni public, ni privé : le tiers secteur

« Deux principales conceptions du tiers secteur se sont développées en Europe, à côté de travaux statistiques censés quantifier son poids économique. L'approche américaine du *nonprofit sector* et l'approche française d'économie sociale. Cette dernière rassemble associations, mutuelles, coopératives et fondations. En Europe, c'est surtout celle-ci qui prévaut, en tant que conception juridico-institutionnelle, ancrée dans l'histoire française du XIX^e siècle, à partir du moment où les activités qui émergent à l'époque reposent sur la libre association de ses membres. « Ces deux principales conceptions sont alors enrichies par une dimension normative, selon laquelle des valeurs et des principes conditionnent cette alternative économique : finalité sociale (services rendus à la collectivité), autonomie de gestion, processus de décision démocratique, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. »

Extrait de : Gazier, Outin, Audier, 1999.

Bibliographie

- ARDEVA, 2008, *L'éduc' pop' en Île-de-France*, n° 2, dossier thématique « L'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire : quelles appartenances ? ».
- Bisault L., 2011, « Le "tiers secteur", un acteur économique important », *INSEE première*, n° 1342.
- CNCRES, Rousseau F. (dir.), 2012, *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire. Observatoire national de l'ESS 2012*, Paris, Dalloz/Juris éditions.
- Defourny J., 2005, « Économie sociale », in Laville J.-L., Cattani A.-D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Draperi J.-F., 2011, *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.
- ESPER, 2012, *Manifeste pour l'éducation à l'économie sociale et solidaire*.
- Gazier B., Outin J.-L., Audier F. (dir.), 1999, *L'économie sociale. Formes d'organisation et institutions*, t. I, Paris, Logiques économiques/L'Harmattan.
- Lensing-Hebben C., 2012, « Quelle place pour l'entrepreneuriat social en France ? », *Note d'analyse du CAS*, n° 268.
- Lipietz A., 2001, *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment*, Paris, La Découverte/La Documentation française.
- Roudet B., 2011, « Participation associative. Des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 4.
- RTES, 2010, *Jeunes et initiatives économiques solidaires*, Lille, Sansonnet.
- Salères C., Gallard M. (dir.), 2012, *Les idées en mouvement*, n° 199, dossier thématique « L'ESS, levier de développement local ».

Sitographie

- Revue internationale de l'économie sociale
www.recma.org